

# Chelles Chaleur info

numéro 4

le journal du réseau de chaleur de Chelles  
- Février 2010 -

**Le point avec**

**Patricia Lavorata,**

Présidente du Syndicat Mixte  
de Géothermie de Chelles

« **Aujourd'hui, je souhaite  
mettre l'information au cœur  
de la relation client** »

**Quels sont vos projets pour améliorer la relation avec vos abonnés ?**

- Patricia Lavorata - Etre à votre écoute est aujourd'hui au cœur de nos préoccupations. Nous avons mis en place des outils pour améliorer la communication auprès de vous. Ainsi, lors de différentes réunions d'échanges, vous nous avez fait part de diverses remarques, notamment concernant la facturation. Nous travaillons aujourd'hui à l'amélioration du système. Nous avons également constaté que vous étiez fortement sensibilisés aux enjeux environnementaux et à la maîtrise de la production de l'énergie. Le site Internet de notre délégataire, [www.chelleschaleur.fr](http://www.chelleschaleur.fr), nous permet de vous tenir informés de tout incident d'exploitation que nous pourrions rencontrer ou bien du développement du réseau. Depuis 20 ans, notre expertise en matière de réseau de chaleur et d'utilisation des énergies renouvelables et de récupération, nous permet de vous offrir une grande qualité de service. A cela, je veux ajouter, dès maintenant, une meilleure diffusion de l'information.

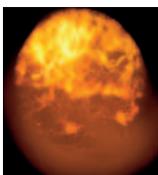
**Pourquoi la création d'un site extranet ?**

- PL - Afin de poursuivre notre effort de communication, nous avons décidé de faire créer, par Chelles Chaleur, un site extranet, dont l'accès, sécurisé, sera à la disposition de nos abonnés. Son but est de leur permettre d'y trouver rapidement les informations concernant le réseau et le système de facturation. Il est d'ores et déjà opérationnel.



**Du nouveau sur le réseau !**

- Le nouveau responsable local Chelles Chaleur est Nicolas Beyer (01 49 14 79 79).
- Le raccordement au réseau de chaleur de la résidence étudiante, près de la gare, et des logements collectifs de Marne et Chantereine Habitat, de la rue Auguste Meunier, est prévu en juin prochain.



Action de la ville

**Réseau de Chaleur  
et réseau Numérique !**



La ville de Chelles, la Communauté d'agglomération, le SMGC et Chelles Chaleur autorisent l'utilisation des fourreaux du réseau de chaleur pour le passage d'un réseau de fibre optique permettant la liaison numérique des bâtiments communaux, communautaires et des sous-stations du réseau.

Développement

**Accord de partenariat  
Marne et Chantereine**

L'office public de l'habitat Marne et Chantereine Habitat, le SMGC et Chelles Chaleur deviennent partenaires pour développer le réseau de chaleur et optimiser son fonctionnement, notamment par le raccordement des nouvelles opérations de l'office.

**Salon des Energies  
et de l'Habitat  
Ecologique 2010**

Au Centre Culturel de Chelles du 26 au 28 mars. A l'entrée du salon, Chelles Chaleur partagera un stand avec le SMGC. Venez nombreux !

**Visite du puits et de la  
centrale de géothermie**



Des visites du puits et de la centrale de géothermie sont prévues les 26 et 27 mars 2010, à 10h, 14h et 16h, pendant le Salon des Energies et de l'Habitat Ecologique de Chelles. Vous êtes intéressés ? Rendez-vous : 62 rue de la Belle Ile, à Chelles. Inscription conseillée sur notre site Internet : [www.chelleschaleur.fr](http://www.chelleschaleur.fr).

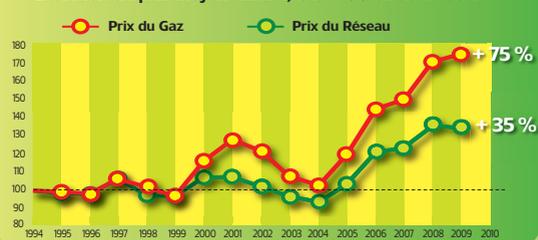
## Le Réseau

### 84 % de couverture des besoins des abonnés en 2008, grâce à de l'énergie verte ou de récupération, un bilan environnemental positif pour Chelles Chaleur

Le compte rendu technico-financier de l'année 2008 a été présenté au Syndicat Mixte le 2 juin dernier par Chelles Chaleur. Cette année a été marquée par une très bonne disponibilité électrique et une excellente récupération géothermique. Ceci a permis d'atteindre un taux de couverture historique en énergies fatales (énergie inéluctablement présente dans certains processus et qui peut être valorisée) et renouvelables : près de 84 % des besoins des abonnés.

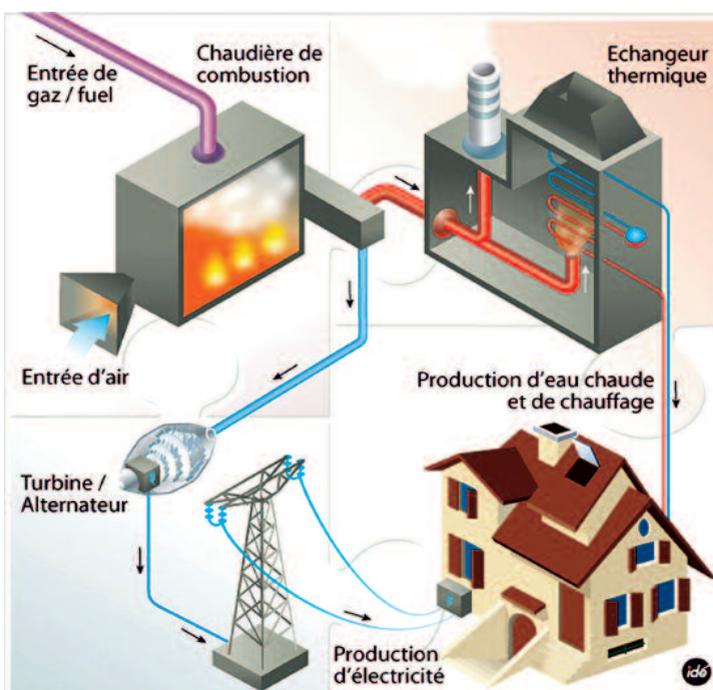
La Commission Consultative du Service Public a eu lieu le 5 novembre 2009. Cette réunion de présentation des activités a permis aux abonnés de faire part de leurs questions quant au fonctionnement du réseau et à la Délégation de Service Public. A cette occasion et à la suite de l'émission de la facture de révision de l'année 2008, a été évoquée la difficulté pour les abonnés de ne pas connaître la facturation finale avant réception de la facture de régularisation. Afin de résoudre ce problème, le SMGC et Chelles Chaleur se sont rapprochés et sont actuellement en cours de discussion sur la mise en œuvre rapide d'une nouvelle politique de factura-

Evolution du prix moyen annuel, base 100 en août 1994



tion, basée sur la consommation réelle et le coût actualisé des énergies. Nous vous tiendrons bien entendu informés de l'issue de cette discussion.

Le réseau de chaleur de Chelles est alimenté par une chaufferie gaz, un puits de géothermie et une cogénération



### La cogénération, Comment ça marche?

La cogénération est un système qui consiste à générer, à partir d'un même équipement et de combustible au gaz, de la chaleur et de l'électricité. La chaleur est utilisée pour le chauffage et la production d'eau chaude grâce à un échangeur. L'alternateur permet, quant à lui, la transformation de l'énergie mécanique en électricité. Le haut rendement de ces installations permet de valoriser 85 % de l'énergie consommée et d'économiser 20 % de l'énergie fossile utilisée séparément pour produire la même quantité d'électricité et de chaleur.

